



**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	0

**Délibération :**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du parcours « Professorat des écoles – lettres et langues » - Faculté des lettres

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 20 décembre 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Respect de l'architecture de l'offre de formation	OUI / NON	Commentaires
DN - Le nombre de semestre correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - Le nombre d'ECTS correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
Le volume horaire correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - Une passerelle est identifiée selon la note de cadrage de l'offre de formation	OUI	Elles seront formalisées prochainement
La formation formule un contrat pédagogique pour chaque étudiant	OUI	
Le nombre d'UE par semestre est au maximum de 10	OUI	
La répartition des coefficients par UE respecte la note de cadrage de l'offre de formation		Indication pas encore disponible
DN - Le tronc commun minimal entre les parcours respecte la note de cadrage de l'offre de formation	NON	
Le poids des coefficients et des ECTS au sein de la maquette respecte la note de cadrage de l'offre de formation		Indication pas encore disponible
Compétences & connaissances	OUI / NON	Commentaires
DN - Le volume des compétences disciplinaires correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - La formation respecte le volume d'UE de langue vivante	OUI	
DN - La formation intègre des enseignements disciplinaires en langue étrangère conformes au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - La formation intègre des enseignements aux compétences numériques conformes au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - La formation intègre des compétences méthodologique conformes au cadrage de l'offre de formation	OUI	
Préparation à l'insertion professionnelle	OUI / NON	Commentaires
DN - La formation intègre un projet professionnel de l'étudiant conforme au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - La formation intègre des mises en situation professionnelles conformes au cadrage de l'offre de formation	OUI	
Certifications	OUI / NON	Commentaires
DN - Lorsque la formation intègre des certifications obligatoires, les étudiants sont préparés au passage de ces certifications	OUI	
Pilotage	OUI / NON	Commentaires
Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention (ou de chaque parcours) est mis en place	OUI	
Un responsable titulaire est identifié pour chaque parcours	OUI	
<b>DN - Chaque parcours a identifié un adossement à la recherche (laboratoire)</b>		
Le seuil minimum d'ouverture de la mention est respecté conformément à la note de cadrage	OUI	
Le seuil minimum d'ouverture d'un enseignement (15 au niveau L, 10 au niveau M) est (et sera) respecté	OUI	
En cas de formation en apprentissage ou en formation continue, le cahier des charges Qualiopi est respecté	Non applicable	
L'ensemble des pièces attendues sont jointes au dossier	A venir	En attente de la trame APC

## II. Nature de la demande \*

### A. Régime d'études

**X formation initiale hors alternance** ;  formation continue ;  formation en alternance (contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation)

### B. Modalités de formation

**X Formation en présentiel** ;  Formation à distance ;  Formation hybride (présentiel et distanciel) *En cas d'alternance, consultez [cette page](#).*

Langue d'enseignement : **Français** - [Niveau de langue](#) exigé pour le bon suivi de la formation : **C1** (utilisateur expérimenté, autonome)

## III. Exposé des motifs de la création

### Description des objectifs et intérêt de la formation

Expliquez les objectifs de la formation en termes de compétences (cf référentiels de formation, annexes 5) et démontrez son intérêt par rapport à l'environnement national, scientifique, sociétal, professionnel, ou international, étayé par des données.

Sur le site Alsace, la formation au professorat des écoles était construite dans la logique d'un rattachement à la Licence Sciences de l'éducation, sous la forme d'un tronc commun intégral en L1 et L2, et de deux parcours en L3, complété par des L3 préparant au professorat des écoles dans différentes licences disciplinaires.

Dans la nouvelle offre de formation 2024-2028, la spécialisation est envisagée dès la L1 pour répondre à la fois à une demande institutionnelle et une demande récurrente des étudiants aux conseils de perfectionnement.

La formation et du recrutement des professeurs des écoles est d'ailleurs largement discutée à l'échelle nationale. En mars 2023 le Conseil supérieur des programmes de l'Éducation Nationale a proposé plusieurs scénarii de formation et recrutement des futurs enseignants et depuis plusieurs mois, le ministre de l'Éducation nationale se dit favorable au recrutement possible des futurs enseignants dès la fin de la licence. Les lauréats seraient fonctionnaires stagiaires, en observation dans les établissements en M1, et en responsabilité en M2. L'obtention du master resterait exigée pour la titularisation.

Les objectifs de la réforme seraient les suivants :

- "répondre à l'attrition qualitative et quantitative du recrutement",
- "capter très en amont les jeunes chez qui existe une vocation pour devenir enseignant, sans se priver d'autres viviers",
- "rendre davantage conforme la formation aux attentes de l'institution",
- "maintenir un niveau élevé de qualification",
- "veiller aux conditions d'entrée identiques" pour les deux degrés,
- "veiller au maintien du lien avec l'enseignement supérieur dans le dispositif de formation".

L'université de Strasbourg a présenté un projet, lauréat, dans le cadre de son contrat d'objectifs, de moyens et de performance, qui la mène à anticiper certains éléments de la réforme. Il convient néanmoins de déployer progressivement ce projet afin de pouvoir ajuster l'année cruciale de la L3 aux fins détails prochainement précisés au niveau national.

### Insertion professionnelle et poursuites d'études

Détaillez les débouchés professionnels pour les diplômés, les options d'études post-diplôme, le lien avec le marché du travail visé, les métiers-types visés, etc. Pour cela, vous pouvez vous référer à la nomenclature/code ROME (<https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jsp?id=60702>) et vous référer aux cursus offerts par l'université ([www.unistra.fr/etudes](http://www.unistra.fr/etudes)). Cf. la fiche issue Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du diplôme (annexe 1). (éléments qualitatifs et quantitatifs) (ex : volume des offres d'emploi sur les codes rome et secteurs d'activités qui constituent le périmètre disciplinaire mais aussi géographique de votre formation) :

Code ROME : K2106 – et pour plus de détails, avec la volumétrie des offres : <https://candidat.pole-emploi.fr/metierscope/fiche-metier/K2106/professeur-professeure-des-ecoles>

Au 14 novembre 2023, dans le Bas-Rhin, 60 offres d'emploi. 5 860 sur l'ensemble du territoire français.

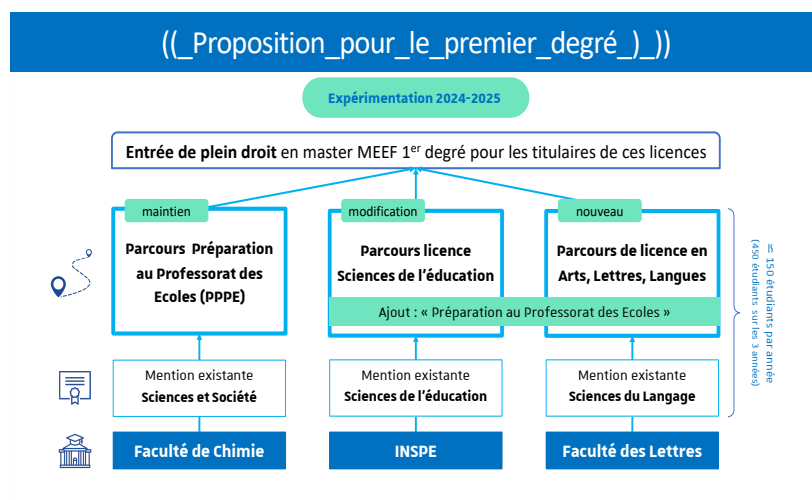
Pour une description statistique des caractéristiques d'accès et d'exercice du métier de professeur des écoles : <https://dataemploi.pole-emploi.fr/metier/chiffres-cles/NAT/FR/K2106>

### Cohérence et complémentarité de la formation

Expliquez comment la formation s'intègre dans l'offre existante de la discipline ou de l'université, en mentionnant les compétences en amont et en aval qu'elle utilise ou apporte : complémentarité, continuum... Indiquer les formations du même domaine d'activité (formations en alternance – formations à temps plein) et le résultat de la prise de contact avec le(s) responsable(s) de mention ou de parcours.

À l'université de Strasbourg, le projet est de **proposer plusieurs licences « fléchées » Professorat des écoles, une dans chacun des trois domaines : Arts, lettres, langues, Sciences, technologies, santé et Sciences humaines et sociales.** Il né des réflexions engagées par un groupe de travail porté par la Vice-présidence déléguée à l'Orientation, et a été validé lors de la Journée Attractivité des métiers de l'enseignement le 4 avril 2023 par le Président de l'Université et le Recteur de l'Académie.

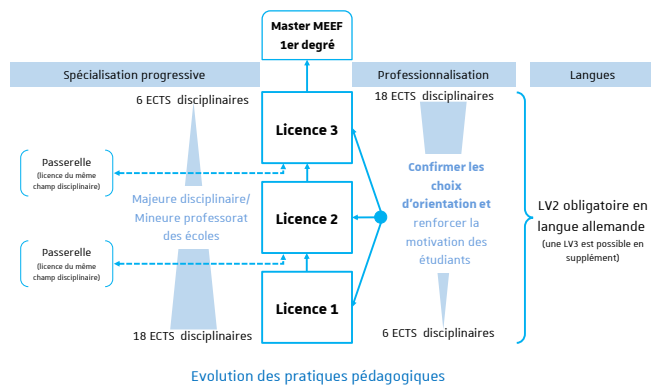
Chaque parcours propose



- des UE de majeure, comprenant des enseignements disciplinaires liés à la mention,
- des UE de mineures (= enseignements « PE ») et
- des UE « professionnalisation, MTU et LVE selon la logique décrite sur le schéma.

Dans le domaine SHS, il a été convenu de rattacher le parcours à la licence Sciences de l'éducation qui conservera deux parcours spécifiques dès la L1 à l'Université de Strasbourg, ce qui permettra de développer plus précocement la formation des étudiants souhaitant devenir professeur des écoles et la formation de ceux se destinant aux autres champs nombreux de l'éducation et de la formation.

### (( Proposition pour le premier degré ))



Obligatoire pour le 1<sup>er</sup> cycle - Identifier au moins une formation vers laquelle ou de laquelle une orientation est possible, de manière à privilégier la fluidité des cursus au sein de l'offre de formation. Les modalités de mise en œuvre de la passerelle sont à préciser :

Les étudiants de L1 Sciences de l'éducation parcours PE pourront rejoindre la L2 Parcours MFIE, et inversement (les L1 SE parcours MFIE pourront rejoindre la L2 parcours PE). Les étudiants des deux parcours pourront aussi s'orienter vers les parcours de la licence de Sciences de l'éducation portés par l'UHA.

Les étudiants de L1 Sciences de l'éducation parcours PE pourront rejoindre une Licence PE portée par une autre mention, et inversement (les L1 d'une licence PE portée par

une autre mention pourront rejoindre la licence PE portée par l'INSPE).

Des passerelles entrantes et sortantes en L3 seront aussi acceptées en fin de L2.

#### Appui sur la recherche et stratégie de la composante

Démontrez comment la formation est liée à la recherche de l'université et expliquez la stratégie de formation de la composante concernée.

La formation est appuyée sur les laboratoires [LISEC \(UR2310\)](#) et [LILPA \(UR1339\)](#). Elle propose par ailleurs une formation aux compétences liées à la recherche dès

#### Formations analogues et spécificités du projet

Fournissez une analyse des formations similaires existantes régionalement, nationalement et à l'international, en mettant en évidence les spécificités du projet qui le positionneront en force face à la concurrence.

Le projet met en cohérence l'offre de formation de l'université de Strasbourg, qui comprenait des parcours de préparation au professorat dans diverses licences sans coordination explicite et pilotée au niveau de l'établissement.

Il s'agit de proposer un système de formation coordonné entre les différentes composantes pour prendre la place des dispositifs actuels : les parcours de L3 en Licence LLCER, L3 Mathématique, le L3 Sciences de la vie, L3 Sciences et technologie, ainsi que les UE Parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement. Cette offre est articulée avec celle de l'Université de Haute Alsace, par l'intermédiaire de l'INSPE, composante commune aux deux universités.

#### Soutien des entreprises partenaires (obligatoire pour les créations en alternance)

Non applicable.

## IV. Composante porteuse : Faculté des lettres

### A. Composantes ou services (SFC, IDIP, ...) associées : INSPE

### B. Partenaires extérieurs : Rectorat – ministère de l'Éducation nationale, pour l'ensemble du dispositif

Décrivez les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (CFA ou FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié (Raison sociale, adresse, responsable ; Résumé des modalités de partenariat). cf projet d'accord (annexe 8)

- Rectorat de l'académie de Strasbourg, 6 rue de la Toussaint 67975 Strasbourg cedex

- **Résumé des modalités de partenariat** : intervention de professionnels relevant du Rectorat dans les enseignements, notamment ceux liés aux UE « professionnalisation » (Enseignants à temps-partagé, mis à disposition du Rectorat pour une quotité horaires – ex : professeurs des écoles maitres formateurs (PEMF-, vacataires) pour un total estimé à 10% du volume d'enseignement, mise à disposition de berceaux de stages et de tuteurs de stages.

- Une convention entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg précise les objectifs et les modalités de collaboration entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg. Cette collaboration entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg avait ainsi fait l'objet d'une première formalisation à travers le dossier d'accréditation de la nouvelle offre de formation de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg, déposé le 29 janvier 2021. Un projet d'une nouvelle convention est en cours de signature. Cf. **Annexe 8 : Convention entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg**.

## V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg \*

**Jean-Paul MEYER**

PU

CNU : 07

jpmeyer@unistra.fr

## VI. Conditions d'admission et public concerné \*

### A. Mode de recrutement / sélection \*

Consulter la fiche Parcoursup pour la totalité des informations, présentée lors de la même séance de CFVU du 21 novembre 2023

### B. Effectifs

Effectif prévisionnel : 30 étudiants. Consulter la fiche Parcoursup pour la totalité des informations, présentée lors de la même séance de CFVU du 21 novembre 2023

## VII. Équipe pédagogique \*

*En cours de constitution*

## VIII. Enseignements \*

Cf maquette extraite du logiciel Ametys (annexe 2) et les trames compétences (annexes 5).

### A. Respect du cadrage de l'offre de formation

Consultez le cadrage de l'offre de formation [sur cette page](#), ou via [le portail Ernest de la DES](#), page Cadres juridiques

Liste des **enseignements disciplinaires enseignées en langue étrangère** (préciser la langue et le niveau nécessaire, de A1 à C2) : L2 Littérature allemande – accessible dès le niveau A1.

Liste des enseignements de **méthodologie du travail universitaire : matière de l'UE4 (3 ECTS) chaque semestre**

Liste des enseignements intégrant les **problématiques liées au développement durable** (transition écologique, durabilité) et aux **enjeux sociétaux** (interculturalité, intégrité scientifique, lutte contre les discriminations) : Éléments d'éthique discuté dans les enseignements de littérature.

Plus généralement, surlignez le terme dans la liste suivante si un ou plusieurs de vos enseignements sont concernés par une ou plusieurs de ces **thématiques stratégiques** : 5G ; Accès aux composants stratégiques ; Accès aux matières premières ; Alimentation durable et favorable à la santé ; Aventure spatiale ; Avion bas carbone ; Batteries ; Biothérapie et bio-production ; Cloud ; Communication stratégique, désinformation ; Cybersécurité ; Décarbonation de l'industrie ; Défense et sécurité ; Digitalisation et décarbonations des mobilités ; Électronique et robotique ; Émergence, industrialisation et croissance des startups ; Engagement étudiant ; EPICUR ; ERASMUS ; Éthique et intégrité ; Études du genre ; Études post-coloniales ; EUCOR ; Fonds marins ; Hydrogène vert ; Identité européenne ; Industries créatives et culturelles ; Intelligence artificielle ; Maladies infectieuses émergentes et menace NRBC ; Médecine de crise ; Nucléaire ; Pédagogie numérique ; Produits biosourcés ; Quantique ; Recyclabilité ; Responsabilité sociétale ; Santé numérique ; Solutions pour la ville durable ; Souveraineté numérique ; Systèmes agricoles durables et équipements agricoles ;

Technologie avancée des systèmes énergétiques ; TEDS - Transition écologique pour un développement soutenable ; Université franco-allemande (UFA) ; Véhicules connectés zéro émission ; Verdissement du numérique.

Liste des enseignements développant (1<sup>e</sup> cycle) ou utilisant (2<sup>e</sup> cycle) des **compétences et outils numériques** liés à la discipline : **Pix, S3 UE4 ; Ecri+, S2 et S4 UE4 (3 ECTS)**

Liste des enseignements proposés à des étudiants en **mobilité internationale entrante ou à des étudiants d'autres disciplines** (hors mutualisation intégrée à votre maquette) : AUCUN

Liste des **mises en situation professionnelles** : **UE4 (3 ECTS), matières Stage et Projet professionnel**

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : **Une semaine par semestre en L1 (une semaine en S1 = découverte de l'école primaire élémentaire, une semaine en S2 = découverte de l'école primaire maternelle), trois semaines sur l'année de L2.**

## B. En cas d'alternance

Non applicable

## IX. Modalités d'évaluation des étudiants \*

### A. Axes principaux d'évaluation

Régime d'évaluation : **X Évaluation continue intégrale** OU  Contrôle terminal pouvant être mêlé de contrôle continu

Session de rattrapage : [OUI / **NON**]

Règle de calcul du diplôme (ex : moyenne pondérée des UE) : **compensation intégrale**

### B. Approche par compétence

Votre formation développe-t-elle des spécificités en lien avec l'approche par compétence ? ex : bloc de compétences, limite à la compensation, épreuve de synthèse, démarche de portfolio, etc. L'IDIP (ingénierie pédagogique) et la DES (ingénierie juridique et technique) sont à votre disposition.

**NON** - Pas de dispositif particulier.

## X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation \*\*

La tenue d'un conseil de perfectionnement annuel est obligatoire pour les diplômes nationaux.

Indiquez les dispositifs d'évaluation de la formation et d'évaluation des enseignements mis en place par ailleurs, ainsi que les éventuelles certifications qualité (Qualiopi, iso9001, certification ou démarche pilotée par le partenaire national / international, etc.).

Rien à signaler

**Référent qualité** : Jean-Paul MEYER, jpmeyer@unistra.fr

## XI. Budget prévisionnel

Cf **synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys (annexe 3), extraite au 16 novembre 2023**. Attention, la formation n'est pas encore saisie dans Ametys. Tous les cours indiqués sur la maquette jointe sont spécifiques : +1 256HETD pour l'heure à ajouter à la synthèse jointe.

### A. Financement à coût constant

L'ouverture de la formation entraîne le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : **non mais la création entraîne celle d'un groupe spécifique**

L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel, équipement) : **non**

La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : **1 recrutement à prévoir, un maître de conférence contractuel sur les fonds obtenus dans le cadre du COMP**

Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : **missions confiées à un ingénieur pédagogique recruté sur les fonds COMP**

L'INSPE contribue 200HETD au dispositif de licence, grâce à la modification de UE PPME centrées désormais sur le 2d degré.



## B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme : LICENCE
2. Droits spécifiques : non applicable

## Licence mention *Sciences du langage* / Parcours « *Professorat des écoles – Lettres et langues* »

S E M E S T R E  1	UE	ECTS	Intitulé	Composante	Matière	Vol.	CM	CI	TD	TE	HeTD	
	1	9	<i>Linguistique et littérature françaises</i>	Lettres	Classes de mots et fonctions syntaxiques (I)	36		36				45
					Introduction aux sciences du langage	12	12				18	
					Des sons à l'écriture (I)	24		24			30	
					Littérature française ou comparée	24		24			30	
					<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>12</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>123</b>	
	2	9	<i>Langues en contexte régional</i>	Langues	LV1 : Allemand pour non spécialistes*	24		24				30
					Introd. aux aires linguistiques et culturelles germaniques	24	24				36	
					Approche sociolinguistique de la situation alsacienne	24		24			30	
					LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)	24			24		24	
<b>Total de l'UE</b>					<b>96</b>	<b>24</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>120</b>		
3	9	<i>Disciplines scolaires</i>	INSPÉ	Mathématiques	36			36			36	
				EPS	24			24		24		
				Histoire, géographie et EMC	36			36		36		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>		
4	3	<i>Méthodologie et professionnalisation</i>	Lettres et INSPÉ	Méthodologie universitaire	6	6					9	
				Projet professionnel	20			20		20		
				Stage (une semaine)					30	0		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>29</b>		
T	30				<b>314</b>	<b>42</b>	<b>132</b>	<b>140</b>	<b>30</b>	<b>368</b>		

\* choix dans l'offre du département d'études allemandes (p. ex. expression orale et écrite, révisions de la grammaire allemande, etc.) OU groupe spécifique

\*\* le choix doit être le même pour les deux semestres de l'année

S E M E S T R E  2	UE	ECTS	Intitulé	Composante	Matière	Vol.	CM	CI	TD	TE	HeTD	
	1	9	<i>Linguistique et littérature françaises</i>	Lettres	Classes de mots et fonctions syntaxiques (II)	36		36				45
					Phonologie et conscience phonologique	18		18			23	
					Des sons à l'écriture (II)	18		18			23	
					Littérature française ou comparée	24		24			30	
					<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	
	2	9	<i>Langues en contexte régional</i>	Langues	LV1 : Allemand pour non spécialistes*	24		24				30
					Introd. aux aires linguistiques et culturelles germaniques	24	24				36	
					Dialectologie contrastive alsacien/allemand	24		24			30	
					LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)	24			24		24	
<b>Total de l'UE</b>					<b>96</b>	<b>24</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>120</b>		
3	9	<i>Disciplines scolaires</i>	INSPÉ	Mathématiques	36			36			36	
				Arts	24			24		24		
				Sciences et technologie	36			36		36		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>		
4	3	<i>Méthodologie et professionnalisation</i>	Lettres et INSPÉ	Méthodologie universitaire (écri+ entraînement)	6			6	12		6	
				Projet professionnel	20	2		18		21		
				Stage (une semaine)					30	0		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>42</b>	<b>27</b>		
T	30					<b>314</b>	<b>26</b>	<b>144</b>	<b>144</b>	<b>42</b>	<b>363</b>	

\* choix dans l'offre du département d'études allemandes (p. ex. expression orale et écrite, révisions de la grammaire allemande, etc.) OU groupe spécifique

\*\* le choix doit être le même pour les deux semestres de l'année

SEMESTRE 3	UE	ECTS	Intitulé	Composante	Matière	Vol.	CM	CI	TD	TE	HeTD	
	1	9	<i>Linguistique et littérature françaises</i>	Lettres	Morphologie lexicale et grammaticale	24		24				30
					Sémantique, lexicologie et lexicographie	24		24			30	
					Sociolinguistique	12		12			15	
					Acquisition du langage	12		12			15	
					Littérature de jeunesse	24		24			30	
					<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	
	2	9	<i>Langues en contexte régional</i>	Langues	LV1 : Allemand pour non spécialistes*	24		24				30
					Enseignement de l'allemand dans le primaire	24		24			30	
					Littérature de jeunesse en allemand	24		24			30	
					LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)	24			24		24	
					<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>114</b>	
3	9	<i>Disciplines scolaires</i>	INSPÉ	Mathématiques	36			36			36	
				Arts	24			24		24		
				Sciences et technologie	36			36		36		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>		
4	3	<i>Méthodologie et professionnalisation</i>	Lettres et INSPÉ	Méthodologie universitaire (PIX)	6			6	12		6	
				Projet professionnel	20	2		18		21		
				Stage (trois semaines sur l'année)					90	0		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>102</b>	<b>27</b>		
T	30				<b>314</b>	<b>2</b>	<b>168</b>	<b>144</b>	<b>102</b>	<b>357</b>		

\* choix dans l'offre du département d'études allemandes (p. ex. expression orale et écrite, révisions de la grammaire allemande, etc.) OU groupe spécifique

\*\* le choix doit être le même pour les deux semestres de l'année

S E M E S T R E  4	UE	ECTS	Intitulé	Composante	Matière	Vol.	CM	CI	TD	TE	HeTD	
	1	9	<i>Linguistique et littérature françaises</i>	Lettres	Phrase simple, phrase complexe	30		30				38
					Initiation à la pragmatique	18		18			23	
					Représentations de la langue : Linguistique populaire	6		6			8	
					Hétérogénéité linguistique en classe : Apport de la typologie	18		18			23	
					Littérature de jeunesse	24		24			30	
					<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	
	2	9	<i>Langues en contexte régional</i>	Langues	LV1 : Allemand pour non spécialistes*	24		24				30
					Enseignement de l'allemand dans le primaire	24		24			30	
					Littérature de jeunesse en allemand	24		24			30	
LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)					24			24		24		
<b>Total de l'UE</b>					<b>96</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>114</b>		
3	9	<i>Disciplines scolaires</i>	INSPÉ	Mathématiques	36			36			36	
				Histoire, géographie et EMC	36			36		36		
				EPS	24			24		24		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>		
4	3	<i>Méthodologie et professionnalisation</i>	Lettres et INSPÉ	Méthodologie universitaire (écrit+ certification)	6			6	12		6	
				Projet professionnel	20	2		18		21		
				Stage (trois semaines sur l'année)					90	0		
				<b>Total de l'UE</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>102</b>	<b>27</b>		
T	30				<b>314</b>	<b>2</b>	<b>168</b>	<b>144</b>	<b>102</b>	<b>357</b>		

\* choix dans l'offre du département d'études allemandes (p. ex. expression orale et écrite, révisions de la grammaire allemande, etc.) OU groupe spécifique

\*\* le choix doit être le même pour les deux semestres de l'année

*Répertoire national des certifications professionnelles***LICENCE - Licence Sciences du langage (fiche nationale)**

Active

**Nomenclature du niveau de qualification** : Niveau 6**Code(s) NSF** :  
- 125 : Linguistique**Formacode(s)** :  
- 14272 : Linguistique**Date d'échéance de l'enregistrement** : 01-01-2025

N° de fiche

**RNCP24467****CERTIFICATEUR(S)**

<b>Nom légal</b>	<b>SIRET</b>	<b>Nom commercial</b>	<b>Site internet</b>
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	19331766600017	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES	19931827000014	-	-
UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY	19341089100017	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	-

UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE	19751719600014	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363	-	-
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	-	-

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Activités visées :

- Recueil de matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus...) en vue de leur exploitation.
- Analyse du fonctionnement linguistique d'un corpus donné (oral / écrit) notamment à l'aide d'outils informatiques adaptés
- Caractérisation des principaux mécanismes mentaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage.
- Recherche bibliographique

### Compétences attestées :

- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'expliquer le fonctionnement du langage humain et des langues du monde dans toutes leurs dimensions, et ce dans le cadre de toute étude menée, qu'il s'agisse d'un contexte académique (présentation, exposé, analyse d'un corpus) ou professionnel (étude de terrain, étude de contexte, étude des modalités d'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde).
- Repérer la diversité de leurs structures pour en apprécier les similitudes et différences.
- Identifier et décrire la diversité des usages langagiers.
- Caractériser les principaux mécanismes mentaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage.

- Analyser les données linguistiques d'une situation de communication, en tenant compte à la fois de la forme du message et du contexte de sa production.
- Concevoir et expliciter une problématique de linguistique et mettre en œuvre son traitement scientifique avec les outils et méthodes de référence, notamment les outils informatiques spécifiques de la discipline.
- Recueillir et exploiter des matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus...)
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

## BLOCS DE COMPÉTENCES

### **RNCP24467BC01 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation



- Repérer la diversité de leurs structures pour en apprécier les similitudes et différences.
- Identifier et décrire la diversité des usages langagiers.
- Caractériser les principaux mécanismes mentaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage.

### **RNCP24467BC02 - Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'expliquer le fonctionnement du langage humain et des langues du monde dans toutes leurs dimensions, et ce dans le cadre de toute étude menée, qu'il s'agisse d'un contexte académique (présentation, exposé, analyse d'un corpus) ou professionnel (étude de terrain, étude de contexte, étude des modalités d'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde).</li> <li>• Analyser les données linguistiques d'une situation de communication, en tenant compte à la fois de la forme du message et du contexte de sa production.</li> </ul>	

### **RNCP24467BC03 - Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir et expliciter une problématique de linguistique et mettre en oeuvre son traitement scientifique avec les outils et méthodes de référence, notamment les outils informatiques spécifiques de la discipline.</li> <li>• Recueillir et exploiter des matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus...)</li> </ul>	

### **RNCP24467BC04 - Usages digitaux et numériques**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> </ul>	

### **RNCP24467BC05 - Exploitation de données à des fins d'analyse**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de</li> </ul>	

spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

### **RNCP24467BC06 - Expression et communication écrites et orales**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>	

### **RNCP24467BC07 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>	

### **RNCP24467BC08 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	

**Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :**

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

- N : Administration des entreprises
- O : Administration publique
- R : Arts, spectacle
- S : Autres activités de service (associations)
- J : Jnfo-com

### Type d'emplois accessibles :

- Enseignant / chercheur (avec poursuite d'études)
- Assistant de communication ou d'édition
- Linguiste informaticien
- Lexicographe commercial (maison d'édition, terminologie d'entreprise)
- Orthophoniste (concours ou master dédié)

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

### Code(s) ROME :

- J1406 - Orthophonie
- E1106 - Journalisme et information média
- E1103 - Communication

### Références juridiques des réglementations d'activité :

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

### Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

### Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend :

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

## BASE LÉGALE

### Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur</li> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> <li><b>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence</b></li> <li>- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</li> <li>- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> </ul>

### Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université de Strasbourg, arrêté du : 16/01/2017
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	Université Côte d'Azur, arrêté du : 28/03/2018
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018</li> <li>Université Bordeaux-Montaigne, arrêté du : 27/05/2016</li> <li>Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017</li> <li>Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 16/04/2017</li> <li>Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017</li> <li>Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017</li> <li>Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015</li> <li>Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018</li> <li>Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018</li> <li>Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017</li> <li>Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018</li> <li>Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018</li> <li>Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017</li> <li>Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018</li> <li>Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018</li> <li>Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016</li> <li>Université Jean-Jaurès - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016</li> <li>Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016</li> </ul>

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017  
 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017  
 Université Paul-Valéry-Montpellier, arrêté du : 30/03/2018  
 Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, arrêté du : 06/11/2014

**Référence autres (passerelles...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

<b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>	01-01-2025
--	------------

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

**Statistiques :**

**Lien internet vers le descriptif de la certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification**

**Certification(s) antérieure(s) :**

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<a href="#">RNCP10341 (/recherche/rncp/10341)</a>	LICENCE - Domaine : Arts, Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage

**Fiche au format antérieur au 01/01/2019**

**<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16244>**



Diplôme	Année	Volumes horaires										EqTD portées	EqTD proratisées	Effectifs	H/E
		CM	TE	TD	TP	CI	ST	TU	PF	Total					
CATALOGUE Enseignements d'ouverture pour non-spécialistes	Enseignements Lettres pour non spécialistes - L1	12		12								24	30	0	0
CATALOGUE Enseignements d'ouverture pour non-spécialistes	Enseignements Lettres pour non spécialistes - L2											0	0	0	0
CATALOGUE Enseignements d'ouverture pour non-spécialistes	Enseignements Lettres pour non spécialistes - L3											0	0	0	0
CATALOGUE Enseignements d'ouverture pour non-spécialistes	Enseignements Lettres pour non spécialistes - M1											0	0	0	0
CATALOGUE Enseignements d'ouverture pour non-spécialistes	Enseignements Lettres pour non spécialistes - M2											0	0	0	0
<b>Total CATALOGUE Enseignements d'ouverture pour non-spécialistes</b>		<b>12</b>		<b>12</b>								<b>24</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CATALOGUE Enseignements de Lettres pour spécialistes d'autres disciplines	Catalogue de matières pour la licence Humanités	48		238		120						406	460	0	0
CATALOGUE Enseignements de Lettres pour spécialistes d'autres disciplines	Catalogue des enseignements MIMA	18										18	18	0	0
CATALOGUE Enseignements de Lettres pour spécialistes d'autres disciplines	Catalogue masters MEEF - Lettres	362		168		36						566	0	0	0
<b>Total CATALOGUE Enseignements de Lettres pour spécialistes d'autres disciplines</b>		<b>428</b>		<b>406</b>		<b>156</b>						<b>990</b>	<b>478</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ Lettres	Lethica (Littératures, éthique et arts)	36,6		8,4		114						159	196,5	192,28	12 16,02
<b>Total DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ Lettres</b>		<b>36,6</b>		<b>8,4</b>		<b>114</b>						<b>159</b>	<b>196,5</b>	<b>192,28</b>	<b>12 16,02</b>
Licence - Humanités	Licence 1 (L1) - Humanités	170		468		24						662	0	521,87	30 17,4
Licence - Humanités	Licence 2 (L2) - Humanités	240		456		64						760	0	639,1	25 25,56
Licence - Humanités	Licence 3 (L3) - Humanités	316,8	72	406,4		84						879,2	0	589,9	25 23,6
<b>Total Licence - Humanités</b>		<b>726,8</b>	<b>72</b>	<b>1330,4</b>		<b>172</b>						<b>2301,2</b>	<b>0</b>	<b>1750,87</b>	<b>80 21,89</b>
Licence - Lettres	Licence 1 (L1) - Écritures professionnelles, créatives et littéraires	181		255,33		126						562,33	0	69,81	3 23,27
Licence - Lettres	Licence 1 (L1) - Lettres classiques	122		281,33								563,33	477	314,35	15 20,96
Licence - Lettres	Licence 1 (L1) - Lettres modernes	124,43		318,76		101,14						544,33	1523	1650,82	100 16,51
Licence - Lettres	Licence 2 (L2) - Écritures professionnelles, créatives et littéraires	204		211,33		112,8						528,13	66	62,81	3 20,94
Licence - Lettres	Licence 2 (L2) - Lettres classiques	120		195,33		222	16,67					554	528	203,93	10 20,39
Licence - Lettres	Licence 2 (L2) - Lettres modernes	144		251,33		112,8	16,67					524,8	924	1266,91	80 15,84
Licence - Lettres	Licence 3 (L3) - Écritures professionnelles, créatives et littéraires	192		197,33		153,33						542,67	222	79	3 26,33
Licence - Lettres	Licence 3 (L3) - Lettres classiques	102		133,33		303,33	25					563,67	294,5	249	10 24,9
Licence - Lettres	Licence 3 (L3) - Lettres modernes	126		231,33		129,47	25					511,8	906	1098,47	70 15,69
<b>Total Licence - Lettres</b>		<b>1315,43</b>		<b>2075,43</b>		<b>1420,88</b>	<b>83,33</b>					<b>4895,07</b>	<b>4940,5</b>	<b>4995,1</b>	<b>294 16,99</b>
Licence - Sciences du langage	Licence 1 (L1) - Sciences du langage, Études allemandes	192		250,33		36						478,33	0	148,4	15 9,89
Licence - Sciences du langage	Licence 1 (L1) - Écritures professionnelles : médias, langue, création	252		143,33		48						443,33	162	215,42	15 14,36
Licence - Sciences du langage	Licence 1 (L1) - Sciences du langage	192		155,33		132						479,33	786	612,02	80 7,65
Licence - Sciences du langage	Licence 2 (L2) - Sciences du langage, Études allemandes	98		230,33		198						526,33	0	131,54	15 8,77
Licence - Sciences du langage	Licence 2 (L2) - Écritures professionnelles : médias, langue, création	108		107,33		222						437,33	96	211,99	15 14,13
Licence - Sciences du langage	Licence 2 (L2) - Sciences du langage	60		107,33		330						497,33	547,5	450,37	50 9,01
Licence - Sciences du langage	Licence 3 (L3) - Sciences du langage, Études allemandes	108,86		207,48		238						554,33	0	259,46	15 17,3
Licence - Sciences du langage	Licence 3 (L3) - Écritures professionnelles : médias, langue, création	114		95,33		276						485,33	18	285,51	15 19,03
Licence - Sciences du langage	Licence 3 (L3) - Sciences du langage	36		113,33		360						509,33	663	405,56	45 9,01
<b>Total Licence - Sciences du langage</b>		<b>1160,86</b>		<b>1410,14</b>		<b>1840</b>						<b>4411</b>	<b>2272,5</b>	<b>2720,28</b>	<b>265 10,27</b>
Master - Lettres	Master 1 - Cultures littéraires européennes	302	48	152								502	339	329,51	10 32,95
Master - Lettres	Master 1 - Littérature française, générale et comparée	230,57	96	27								353,57	882	807,25	70 11,53
Master - Lettres	Master 1 - Philologie classique	363		67,5								430,5	369	243,2	5 48,64
Master - Lettres	Master 1 - Philologie classique, diplôme franco-allemand	216										216	0	34,31	1 34,31
Master - Lettres	Master 1 - Philologie classique, diplôme franco-québécois	206		27								233	0	32,27	1 32,27
Master - Lettres	Master 2 - Cultures littéraires européennes	120	48	50								218	27	116,34	10 11,63
Master - Lettres	Master 2 - Littérature française, générale et comparée	80,57		19,5								100,07	282	305,44	70 4,36
Master - Lettres	Master 2 - Philologie classique	104,57		19,5								124,07	126	103,84	5 20,77
Master - Lettres	Master 2 - Philologie classique, diplôme franco-allemand	103,2										103,2	0	20,25	1 20,25
Master - Lettres	Master 2 - Philologie classique, diplôme franco-québécois	84		19,5								103,5	0	18,72	1 18,72
<b>Total Master - Lettres</b>		<b>1809,91</b>	<b>192</b>	<b>382</b>								<b>2383,91</b>	<b>2025</b>	<b>2011,13</b>	<b>174 11,56</b>
Master - Métiers du livre et de l'édition	Master 1 - Métiers de l'édition	142		88		184						414	515	502,5	25 20,1
Master - Métiers du livre et de l'édition	Master 2 - Métiers de l'édition	22		32		98						152	167,5	186,48	25 7,46
<b>Total Master - Métiers du livre et de l'édition</b>		<b>164</b>		<b>120</b>		<b>282</b>						<b>566</b>	<b>682,5</b>	<b>688,97</b>	<b>50 13,78</b>
Master - Sciences du langage	Master 1 - Sciences du langage	354		87								441	606	417,4	18 23,19
Master - Sciences du langage	Master 1 - Sciences du langage et sciences des données	254		132	64	40						490	0	144,56	5 28,91
Master - Sciences du langage	Master 2 - Communication des entreprises – Responsabilité sociétale des entreprises	455										455	682,5	682,5	15 45,5
Master - Sciences du langage	Master 2 - Sciences du langage	135		98								233	232,5	185,38	13 14,26
Master - Sciences du langage	Master 2 - Sciences du langage et sciences des données	95		102	28	28						253	0	84,5	5 16,9

Total Master - Sciences du langage	1293		419	92	68		1872	1521	1514,34	56	27,04
Total général	6946,6	264	6163,37	92	4052,88	83,33	17602,18	12146	13872,98	931	14,9



## Glossaire et procédures

Terminologie	Définitions	Procédures
<b>Macro-compétence</b>	<p>Une macro-compétence est "un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations" (Tardif 2006, p.22).</p> <p>Les macro-compétences sont les principales activités visées par le diplôme, i.e. activités menées dans le cadre de métiers, de la vie citoyenne, de contexte académique.</p> <p>Une macro-compétence n'est pas une simple opération dans le fil d'une procédure. Toute macro-compétence est située.</p>	<p>En équipe pédagogique, définissez 5-7 macro-compétences <b>maximum</b> à développer à l'issue de la formation.</p> <p><b>Utilisez une technique de rédaction :</b> verbe d'action + objet (précise sur quoi porte le verbe d'action)</p> <p><b>Quelques verbes d'action :</b> produire, établir, animer, rédiger, contrôler, planifier, etc.</p> <p><b>Verbes ambigus à éviter :</b> mobiliser, maîtriser, connaître, comprendre, développer, apprécier, se rendre compte, se familiariser, être sensibilisé</p>
<b>Situations</b>	<p>Les situations sont à entendre comme des circonstances, conditions, lieux, cadres, contextes dans lesquels le jeune diplômé doit mobiliser une macro-compétence. Ces situations sont issues de la vie professionnelle, académique ou citoyenne. Elles permettent d'identifier l'étendu des contextes dans lesquels la macro-compétence pourra être mise en œuvre.</p> <p>Ces situations vont servir par la suite à imaginer les situations d'évaluation et d'apprentissage.</p> <p><b>Attention : un stage ne peut pas être considéré comme une situation ! Dans le cadre d'un stage un étudiant peut faire face à plusieurs situations.</b></p>	<p>En équipe pédagogique, définissez 2-4 situations dans lesquelles le jeune diplômé doit mobiliser chaque macro-compétence.</p> <p><b>Voici quelques pistes de rédaction :</b> Dans le cadre de... / Dans le contexte de... ...formel / informel ...public / privé ...simple / complexe ...etc.</p>
<b>Niveau de développement de la macro-compétence</b>	<p>Les niveaux correspondent aux étapes principales de développement des macro-compétences. Ils permettent de baliser la progression de leur développement et donnent une indication du degré auquel un étudiant doit maîtriser l'activité.</p> <p>Il ne s'agit pas de baser la progression sur le fait que l'étudiant réalise une action avec, puis sans aide externe. Il s'agit plutôt de déterminer ce qu'il peut déjà faire seul au premier niveau, puis au deuxième niveau, et ainsi de suite. Les niveaux refléteront généralement une prise de conscience croissante et systémique chez l'étudiant, entraînant une prise en compte d'un environnement de plus en plus large et complexe. Veillez à ne pas atomiser une macro-compétence mais préserver la complexité de l'action.</p>	<p>En équipe pédagogique, définissez des niveaux pour chaque macro-compétence. Définissez un niveau par année <b>maximum</b>. Si besoin, vous pouvez n'avoir que deux niveaux pour trois années d'études.</p> <p>Pour formuler les niveaux, <b>utilisez la même technique de rédaction que vous avez utilisée pour formuler les macro-compétences :</b> verbe d'action + objet (précise sur quoi porte le verbe d'action)</p> <p><b>Exemple :</b> Macro-compétence : Élaborer des moyens de communication (médias, print, numériques, événementiels) Niveau L2 : Appliquer une ligne éditoriale en la déclinant suivant les moyens mobilisés Niveau L3 : Concevoir les moyens de communication selon une logique éditoriale</p>

<p><b>Micro-compétence</b></p>	<p>Une micro-compétence est un élément indispensable à maîtriser pour un niveau de développement donné d'une macro-compétence.</p> <p>Ce sont les apprentissages nécessaires et les plus importants pour atteindre un niveau donné de la macro-compétence visée. Autrement dit, ce sont les apprentissages clés à réaliser pour permettre de passer d'un niveau de développement à un autre. On définit donc des micro-compétences pour chaque niveau de développement d'une macro-compétence.</p> <p>Une micro-compétence n'est pas une simple ressource (savoir, savoir-faire, attitude professionnelle ou citoyenne), mais constitue plutôt un assemblage de plusieurs ressources.</p>	<p>En équipe pédagogique, ciblez apprentissages nécessaires et les plus importants à acquérir pour pouvoir maîtriser la macro-compétence à chaque niveau défini. Identifiez environ 3-6 micro-compétences par niveau de développement.</p> <p><b>Une technique de raisonnement à suivre pour formuler les ressources :</b> Pour être capable de "NIVEAU de MACRO", un étudiants doit être capable de "MICRO".</p> <p><b>Utilisez une technique de rédaction :</b> verbe d'action + objet (précise sur quoi porte le verbe d'action)</p> <p><b>Verbes ambigus à éviter :</b> mobiliser, maîtriser, connaître, comprendre, développer, apprécier, se rendre compte, se familiariser, être sensibilisé</p>
<p><b>Objectifs d'apprentissage (OA)</b></p>	<p>Objectif d'apprentissage est défini comme « <i>l'énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage</i> » (Cedefop 2017, p.13).</p> <p>Un processus d'apprentissage est placé au niveau d'un enseignement.</p> <p>Chaque objectif d'apprentissage est observable et évaluable, relié à des contenus et des activités pédagogiques à l'intérieur d'un enseignement.</p>	<p>Chaque enseignant définit un ou plusieurs objectifs d'apprentissage pour son enseignement.</p> <p><b>Utilisez une technique de rédaction :</b> verbe d'action + objet (précise sur quoi porte le verbe d'action)</p> <p>Vous pouvez vous appuyez sur la taxonomie de Bloom pour formuler les objectifs d'apprentissage des différents niveaux de complexité.</p> <p><b>Verbes ambigus à éviter :</b> mobiliser, maîtriser, connaître, comprendre, développer, apprécier, se rendre compte, se familiariser, être sensibilisé</p>
<p><b>Enseignement</b></p>	<p>Un enseignement est un terme générique utilisé pour parler de matière ou cours.</p>	
<p><b>Référentiel de compétences</b></p>	<p>Un référentiel de compétences est un document qui présente la mise en cohérence de macro-compétences, de niveaux de développement, de situations et de micro-compétences visées dans un parcours de formation.</p> <p>Il est à élaborer par l'ensemble de l'équipe pédagogique. C'est la première étape à réaliser dans la construction d'un parcours de formation en approche par compétences.</p>	<p>Travaillez en équipe pédagogique.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Listez 5-7 macro-compétences.</li> <li>Listez 2-4 situations pour chaque macro-compétence. Ecrivez une situation par ligne. Ajoutez/supprimez des lignes, si nécessaire.</li> <li>Balisez chaque macro-compétence par niveau. Visez un niveau par année maximum.</li> <li>Listez 3-6 micro-compétences par niveau de développement. Ecrivez une micro-compétence par ligne. Ajoutez/supprimez des lignes, si nécessaire.</li> </ol> <p><b>NB : Une fois l'onglet "Référentiel de compétences" rempli, les éléments rédigés vont automatiquement apparaître dans tous les autres onglets du fichier Excel.</b></p>

<p><b>Référentiel de formation</b></p>	<p>Un référentiel de formation est un document qui permet de croiser les objectifs d'apprentissage visés pour chaque enseignement avec les macro-compétences et les micro-compétences du référentiel de compétences.</p> <p>Tous vos enseignements ne contribuent pas directement à toutes les macro-compétences. Il s'agit de rendre visible les contributions directes et de s'assurer qu'elles sont suffisantes pour permettre aux étudiants de développer les macro-compétences d'une manière progressive.</p>	<p><b>NB : Si vous avez rempli l'onglet "Référentiel de compétence", les cellules "macro-compétence", "micro-compétences", et "Niveau de développement de macro-compétence" vont se remplir automatiquement.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Listez les UEs et les enseignements. Ajoutez/Supprimez autant de lignes que nécessaire.</li> <li>Précisez les objectifs d'apprentissage de chaque enseignement. Un enseignement peut avoir plusieurs objectifs d'apprentissage. Dans ce cas, précisez tous les objectifs d'apprentissage du même enseignement dans la même cellule.</li> <li>Identifiez à quelle micro-compétence contribue directement chaque enseignement. Mettez une croix lorsque le ou les objectifs d'apprentissage de l'enseignement contribuent directement à la maîtrise d'une ou des micro-compétences référencées. Il est possible qu'un enseignement contribue directement à plusieurs micro-compétences. Dans ce cas, mettez la croix dans plusieurs cellules. Il est possible qu'un enseignement ne contribue directement à aucune micro-compétence. Dans ce cas, ne mettez aucune croix. Il est possible qu'un enseignement contribue directement à une micro-compétence de l'année suivante. Dans ce cas, précisez-le dans la cellule dans laquelle vous avez rédigé les objectifs d'apprentissage.</li> </ol>
<p><b>Matrice de croisement du référentiel de formation du parcours avec les blocs de compétences de la fiche RNCP</b></p>	<p>Une matrice de croisement est un document qui croise les micro-compétences de votre référentiel de compétences avec les compétences de la fiche RNCP.</p> <p><b>NB : Tous vos enseignements n'ont pas à renvoyer à un bloc ou à une compétence d'un bloc. Par contre, pour respecter l'accréditation, chaque compétence de chaque bloc doit être couverte par votre formation.</b></p>	<p><b>NB : Si vous avez rempli l'onglet "Référentiel de compétence", les cellules "macro-compétence" et "micro-compétences" vont se remplir automatiquement.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Trouvez une fiche RNCP nationale de la mention à laquelle est rattaché votre parcours de formation. Trouvez la partie "Bloc de compétences".</li> <li>Listez les compétences de chaque bloc dans les cellules respectives.</li> <li>Identifiez quelle(s) micro-compétence(s) correspond à quelle(s) compétence(s) de la fiche RNCP. Mettez une croix dans une cellule correspondante.</li> </ol>

Correspondance du vocabulaire utilisé à l'Université de Strasbourg avec quelques termes utilisés dans	
Vocabulaire du modèle Tardif	Vocabulaire utilisé à l'Université de Strasbourg
Compétence	Macro-compétence
Famille de situation	Situation
Niveau de développement de compétence	Niveau de développement de la macro-compétence
Apprentissage critique	Micro-compétence

Référentiel de compétences du parcours de		Licence			
Mention	Sciences du Langage	Parcours	Professorat des écoles		
Macro-compétence 1	Macro-compétence 2	Macro-compétence 3	Macro-compétence 4	Macro-compétence 5	Macro-compétence 6
Comprendre le fonctionnement du langage et des langues étudiées	Analyser les usages de la langue à travers les conditions de sa production	Analyser et interpréter des données, de manière critique, scientifique et méthodique	Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner	Développer son projet personnel et professionnel en exploitant les apports de la formation	Utiliser les outils numériques de manière efficace et éthique
<b>1re ANNÉE</b>					
Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement
Découvrir, nommer, expliquer les phénomènes	Décrire les usages, en mettant en relation les dimensions du langage	Identifier, différencier les informations	Développer les connaissances disciplinaires requises	Améliorer son expression	Découvrir les outils numériques en contexte académique
Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences
Expliquer l'acquisition et le fonctionnement du langage	Identifier et décrire la diversité des usages langagiers	Identifier les sources d'information, notamment bibliographiques, et les citer	Maîtriser les connaissances disciplinaires nécessaires pour enseigner à l'école élémentaire	Produire un document écrit respectant au mieux les normes de la langue ciblée	Identifier et manipuler les outils numériques de l'université
Décrire et comparer les langues étudiées, à l'aide des outils et du lexique adéquats	Situer le contexte géographique, historique et sociopolitique dans lequel un document a été produit	Établir la pertinence d'une information, p. ex. à l'aide d'une grille d'observation	Intégrer des éléments culturels et historiques favorisant la prise de recul par rapport aux contenus enseignés à l'école	S'exprimer oralement de manière efficace, nuancée et adaptée à la situation	Utiliser les outils de recherche en ligne de manière autonome et réfléchie
Expliquer les phénomènes qui affectent les langues étudiées (évolution, variation, etc.)	Identifier les spécificités de différents domaines discursifs dont le domaine textuel	Distinguer et comparer diverses approches ou méthodologies d'observation	Construire un dispositif d'apprentissage en fonction d'un contenu d'enseignement	Utiliser de façon appropriée le lexique spécifique et les expressions idiomatiques propres à son domaine de spécialité	Utiliser les logiciels de traitement de texte de manière autonome et productive
<b>2e ANNÉE</b>					
Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement	Niveau de développement
Observer, manipuler, structurer des corpus	Observer, manipuler, structurer des corpus	Collecter, traiter les données	S'initier à la didactique des disciplines à enseigner	Concevoir son projet personnel et professionnel	Construire une première représentation des usages du numérique dans le cadre scolaire
Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences	Micro-compétences
Illustrer et caractériser la production du langage	Observer les données langagières d'une situation de communication	Maîtriser quelques outils de constitution et de traitement des données	Analyser des situations d'enseignement au regard des éléments théoriques étudiés	Situer et caractériser les champs professionnels en lien avec la formation	Exploiter le numérique dans le respect des personnes et de la création
Savoir analyser des faits de langue complexes	Analyser le discours d'un document littéraire, sociétal ou iconique,	Classer et comparer des données de la recherche	Reconnaître et analyser les principales formes de transposition didactique	Identifier les freins ou blocages rencontrés et agir pour répondre à la situation	Distinguer les fonctionnalités des différents outils et maîtriser les plus utiles
Comparer le fonctionnement des langues, sous l'angle phonétique, syntaxique, morphologique	Confronter divers types de discours en tenant compte de leur forme, registre et genre	Exploiter et interpréter des données d'ordre pédagogique, psychologique, didactique	Relier des données de la recherche avec une problématique d'éducation et de formation	Analyser ses actions en situation professionnelle	Connaitre les outils et usages numériques possibles dans quelques situations d'enseignement

Référentiel de compétences du parcours de licence mention <i>Sciences du langage</i> parcours <i>Professorat des écoles</i>	Macro-compétence 1			Macro-compétence 2			Macro-compétence 3			Macro-compétence 4			Macro-compétence 5			Macro-compétence 6		
	Comprendre le fonctionnement du langage et des langues étudiées			Analyser les usages de la langue à travers les conditions de sa production			Analyser et interpréter des données, de manière critique, scientifique et méthodique			Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner			Développer son projet personnel et professionnel en exploitant les apports de la formation			Utiliser les outils numériques de manière efficace et éthique		
1 <sup>re</sup> ANNÉE	Niveau de développement de la compétence																	
	Découvrir, nommer, expliquer les phénomènes			Décrire les usages, en mettant en relation les dimensions du langage			Identifier, différencier les informations			Développer les connaissances disciplinaires requises			Améliorer son expression			Découvrir les outils numériques en contexte académique		
	Micro-compétences			Micro-compétences			Micro-compétences			Micro-compétences			Micro-compétences			Micro-compétences		
	Expliquer l'acquisition et le fonctionnement du langage	Décrire et comparer les langues étudiées, à l'aide des outils et du lexique adéquats	Expliquer les phénomènes qui affectent les langues étudiées (évolution, variation, etc.)	Identifier et décrire la diversité des usages langagiers	Situer le contexte géographique, historique et sociopolitique dans lequel un document a été produit	Identifier les spécificités de différents domaines discursifs dont le domaine textuel	Identifier les sources d'information, notamment bibliographiques, et les citer	Établir la pertinence d'une information, p. ex. à l'aide d'une grille d'observation	Distinguer et comparer diverses approches ou méthodologies d'observation	Maitriser les connaissances disciplinaires nécessaires pour enseigner à l'école élémentaire	Intégrer des éléments culturels et historiques favorisant la prise de recul par rapport aux contenus enseignés à l'école	Construire un dispositif d'apprentissage en fonction d'un contenu d'enseignement	Produire un document écrit respectant au mieux les normes de la langue ciblée	S'exprimer oralement de manière efficace, nuancée et adaptée à la situation	Utiliser de façon appropriée le lexique spécifique et les expressions idiomatiques propres à son domaine de	Identifier et manipuler les outils numériques de l'université	Utiliser les outils de recherche en ligne de manière autonome et réfléchie	Utiliser les logiciels de traitement de texte de manière autonome et productive
Semestre 1																		
UE1 – Linguistique et littérature françaises																		
Classes de mots et fonctions syntaxiques (I)	X	X	X	X						X		X	X	X	X	X	X	X
Introduction aux sciences du langage	X	X	X	X	X	X		X	X					X	X	X	X	X
Des sons à l'écriture (I)	X	X	X	X	X	X								X	X	X	X	X
Littérature française ou comparée		X	X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X
UE2 – Langues en contexte régional																		
LV1 : Allemand pour non spécialistes*	X	X	X							X				X	X	X	X	X
Introd. aux aires ling. et cult. germaniques		X	X	X					X	X				X		X	X	X
Approche socioling. de la situation alsacienne				X	X			X	X	X		X		X		X	X	X
LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)	X	X	X											X	X	X	X	X
UE3 – Disciplines scolaires																		
Mathématiques									X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EPS										X	X	X	X	X	X	X	X	X
Histoire, géographie et EMC				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
UE4 – Méthodologie et professionnalisation																		
Méthodologie universitaire							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Projet professionnel							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stage (une semaine)							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Semestre 2																		
UE1 – Linguistique et littérature françaises																		
Classes de mots et fonctions syntaxiques (II)	X	X	X	X							X	X	X	X	X	X	X	X
Phonologie et conscience phonologique	X	X	X	X	X									X	X	X	X	X
Des sons à l'écriture (II)	X	X	X	X	X	X	X							X	X	X	X	X
Littérature française ou comparée		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
UE2 – Langues en contexte régional																		
LV1 : Allemand pour non spécialistes*	X	X	X							X				X	X	X	X	X
Introd. aux aires ling. et cult. germaniques		X	X	X					X	X				X	X	X	X	X
Dialectologie contrastive alsacien/allemand	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)	X	X	X											X	X	X	X	X
UE3 – Disciplines scolaires																		
Mathématiques									X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arts				X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sciences et technologie				X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
UE4 – Méthodologie et professionnalisation																		
Méthodologie universitaire (écri+ entraînement)							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Projet professionnel							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stage (une semaine)							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Référentiel de compétences du parcours de licence mention <i>Sciences du langage</i> parcours <i>Professorat des écoles</i>	Macro-compétence 1			Macro-compétence 2			Macro-compétence 3			Macro-compétence 4			Macro-compétence 5			Macro-compétence 6		
	Comprendre le fonctionnement du langage et des langues étudiées			Analyser les usages de la langue à travers les conditions de sa production			Analyser et interpréter des données, de manière critique, scientifique et méthodique			Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner			Développer son projet personnel et professionnel en exploitant les apports de la formation			Utiliser les outils numériques de manière efficace et éthique		
2 <sup>e</sup> ANNÉE	Niveau de développement de la compétence																	
	Observer, manipuler, structurer des corpus			Observer, manipuler, structurer des corpus			Collecter, traiter les données			S'initier à la didactique des disciplines à enseigner			Concevoir son projet personnel et professionnel			Construire une première représentation des usages du		
	Micro-compétences		Comparer le fonctionnement des langues, sous l'angle phonétique, syntaxique, morphologique	Micro-compétences		Confronter divers types de discours en tenant compte de leur forme, registre et genre	Micro-compétences		Exploiter et interpréter des données d'ordre pédagogique, psychologique, didactique	Micro-compétences		Reconnaitre et analyser les principales formes de transposition didactique	Relier des données de la recherche avec une problématique d'éducation et de formation	Micro-compétences		Analyser ses actions en situation professionnelle	Micro-compétences	
<b>Semestre 3</b>																		
<b>UE1 – Linguistique et littérature françaises</b>																		
Morphologie lexicale et grammaticale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sémantique, lexicologie et lexicographie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sociolinguistique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Acquisition du langage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Littérature de jeunesse				X	X	X				X	X	X	X				X	X
<b>UE2 – Langues en contexte régional</b>																		
LV1 : Allemand pour non spécialistes*	X	X	X	X	X	X											X	X
Enseignement de l'allemand dans le primaire	X	X		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Littérature de jeunesse en allemand	X			X	X	X		X	X	X	X	X					X	X
LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)	X	X	X	X	X	X											X	X
<b>UE3 – Disciplines scolaires</b>																		
Mathématiques								X			X	X	X	X	X	X	X	X
Arts					X	X					X	X	X	X	X	X	X	X
Sciences et technologie								X			X	X	X	X	X	X	X	X
<b>UE4 – Méthodologie et professionnalisation</b>																		
Méthodologie universitaire (PIX)								X			X			X	X	X	X	X
Projet professionnel								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stage (trois semaines sur l'année)											X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Semestre 4</b>																		
<b>UE1 – Linguistique et littérature françaises</b>																		
Phrase simple, phrase complexe	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Initiation à la pragmatique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Représentations de la langue : Ling. populaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Hétérogénéité ling. en classe : Apport de la typologie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Littérature de jeunesse				X	X	X				X	X	X	X				X	X
<b>UE2 – Langues en contexte régional</b>																		
LV1 : Allemand pour non spécialistes*	X	X	X	X	X	X											X	X
Enseignement de l'allemand dans le primaire	X	X		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Littérature de jeunesse en allemand	X			X	X	X		X	X	X	X	X	X				X	X
LV2 au choix (langue continuée ou nouvelle**)	X	X	X	X	X	X											X	X
<b>UE3 – Disciplines scolaires</b>																		
Mathématiques								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Histoire, géographie et EMC					X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EPS				X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>UE4 – Méthodologie et professionnalisation</b>																		
Méthodologie universitaire (écri+ certification)											X			X	X	X	X	X
Projet professionnel								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stage (trois semaines sur l'année)											X	X	X	X	X	X	X	X

	RNCP24467BC01	RNCP24467BC02	RNCP24467BC03	RNCP24467BC04	RNCP24467BC05	RNCP24467BC06	RNCP24467BC07	RNCP24467BC08
	1. Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	2. Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	3. Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	4. Usages digitaux et numériques	5. Exploitation de données à des fins d'analyse	6. Expression et communication écrites et orales	7. Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	8. Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
<b>Macro-compétence 1</b>								
Comprendre le fonctionnement du langage et des langues étudiées	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		
<b>Micro-compétences</b>								
Expliquer l'acquisition et le fonctionnement du langage	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		
Décrire et comparer les langues étudiées, à l'aide des outils et du lexique adéquats	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		
Expliquer les phénomènes qui affectent les langues étudiées (évolution, variation, etc.)	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		
Illustrer et caractériser la production du langage	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		
Savoir analyser des faits de langue complexes	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		
Comparer le fonctionnement des langues, sous l'angle phonétique, syntaxique, morphologique	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		

	RNCP24467BC01	RNCP24467BC02	RNCP24467BC03	RNCP24467BC04	RNCP24467BC05	RNCP24467BC06	RNCP24467BC07	RNCP24467BC08
	1. Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	2. Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	3. Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	4. Usages digitaux et numériques	5. Exploitation de données à des fins d'analyse	6. Expression et communication écrites et orales	7. Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	8. Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
<b>Macro-compétence 2</b>								
Analyser les usages de la langue à travers les conditions de sa production	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Micro-compétences</b>								
Identifier et décrire la diversité des usages langagiers	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Situer le contexte géographique, historique et sociopolitique dans lequel un document a été produit	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Identifier les spécificités de différents domaines discursifs dont le domaine textuel	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Observer les données langagières d'une situation de communication	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Analyser le discours d'un document littéraire, sociétal ou iconique,	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Confronter divers types de discours en tenant compte de leur forme, registre et genre	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	



	RNCP24467BC01	RNCP24467BC02	RNCP24467BC03	RNCP24467BC04	RNCP24467BC05	RNCP24467BC06	RNCP24467BC07	RNCP24467BC08
	1. Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	2. Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	3. Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	4. Usages digitaux et numériques	5. Exploitation de données à des fins d'analyse	6. Expression et communication écrites et orales	7. Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	8. Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
<b>Macro-compétence 3</b>								
Analyser et interpréter des données, de manière critique, scientifique et méthodique			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
<b>Micro-compétences</b>								
Identifier les sources d'information, notamment bibliographiques, et les citer			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
Établir la pertinence d'une information, p. ex. à l'aide d'une grille d'observation			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
Distinguer et comparer diverses approches ou méthodologies d'observation			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
Maitriser quelques outils de constitution et de traitement des données			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
Classer et comparer des données de la recherche			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	
Exploiter et interpréter des données d'ordre pédagogique, psychologique, didactique			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	

	RNCP24467BC01	RNCP24467BC02	RNCP24467BC03	RNCP24467BC04	RNCP24467BC05	RNCP24467BC06	RNCP24467BC07	RNCP24467BC08
	1. Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	2. Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	3. Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	4. Usages digitaux et numériques	5. Exploitation de données à des fins d'analyse	6. Expression et communication écrites et orales	7. Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	8. Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
<b>Macro-compétence 4</b>								
Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Micro-compétences</b>								
Maitriser les connaissances disciplinaires nécessaires pour enseigner à l'école élémentaire	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Intégrer des éléments culturels et historiques favorisant la prise de recul par rapport aux contenus enseignés à l'école	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Construire un dispositif d'apprentissage en fonction d'un contenu d'enseignement	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Analyser des situations d'enseignement au regard des éléments théoriques étudiés	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Reconnaitre et analyser les principales formes de transposition didactique	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

Relier des données de la recherche avec une problématique d'éducation et de formation	X	X	X			X	X	X
---	---	---	---	--	--	---	---	---

	RNCP24467BC01	RNCP24467BC02	RNCP24467BC03	RNCP24467BC04	RNCP24467BC05	RNCP24467BC06	RNCP24467BC07	RNCP24467BC08
	1. Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	2. Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	3. Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	4. Usages digitaux et numériques	5. Exploitation de données à des fins d'analyse	6. Expression et communication écrites et orales	7. Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	8. Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
<b>Macro-compétence 5</b>								
Développer son projet personnel et professionnel en exploitant les apports de la formation			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Micro-compétences</b>								
Produire un document écrit respectant au mieux les normes de la langue ciblée			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
S'exprimer oralement de manière efficace, nuancée et adaptée à la situation			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Utiliser de façon appropriée le lexique spécifique et les expressions idiomatiques propres à son domaine de spécialité			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Situer et caractériser les champs professionnels en lien avec la formation			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Identifier les freins ou blocages rencontrés et agir pour répondre à la situation			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Analyser ses actions en situation professionnelle			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

	RNCP24467BC01	RNCP24467BC02	RNCP24467BC03	RNCP24467BC04	RNCP24467BC05	RNCP24467BC06	RNCP24467BC07	RNCP24467BC08
	1. Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	2. Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	3. Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	4. Usages digitaux et numériques	5. Exploitation de données à des fins d'analyse	6. Expression et communication écrites et orales	7. Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	8. Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
<b>Macro-compétence 6</b>								
Utiliser les outils numériques de manière efficace et éthique				X		X	X	X
<b>Micro-compétences</b>								
Identifier et manipuler les outils numériques de l'université				X		X	X	X
Utiliser les outils de recherche en ligne de manière autonome et réfléchie				X		X	X	X
Utiliser les logiciels de traitement de texte de manière autonome et productive				X		X	X	X
Exploiter le numérique dans le respect des personnes et de la création				X		X	X	X
Distinguer les fonctionnalités des différents outils et maîtriser les plus utiles				X		X	X	X
Connaitre les outils et usages numériques possibles dans quelques situations d'enseignement				X		X	X	X

### **Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire**

- Repérer la diversité de leurs structures pour en apprécier les similitudes et différences
- Identifier et décrire la diversité des usages langagiers
- Caractériser les principaux mécanismes mentaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage

### **Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires**

- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'expliquer le fonctionnement du langage humain et des langues du monde dans toutes leurs dimensions, et ce dans le cadre de toute étude menée, qu'il s'agisse d'un contexte académique (présentation, exposé, analyse d'un corpus) ou professionnel (étude de terrain, étude de contexte, étude des modalités d'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde).
- Analyser les données linguistiques d'une situation de communication, en tenant compte à la fois de la forme du message et du contexte de sa production.

### **Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire**

- Concevoir et expliciter une problématique de linguistique et mettre en œuvre son traitement scientifique avec les outils et méthodes de référence, notamment les outils informatiques spécifiques de la discipline.
- Recueillir et exploiter des matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus...)

### **Usages digitaux et numériques**

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

### **Exploitation de données à des fins d'analyse**

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

### **Expression et communication écrites et orales**

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambigüe, dans au moins une langue étrangère.

### **Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel**

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

### **Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Université**

de Strasbourg

## **Convention entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg**

### **Préambule**

La présente convention a pour objet de préciser les objectifs et les modalités de collaboration entre l'académie de Strasbourg, représentée par monsieur Olivier Faron, recteur de l'académie de Strasbourg, et l'université de Strasbourg, représentée par son président monsieur Michel Deneken, concernant la formation des enseignants et des personnels d'éducation, dans le cadre du renouvellement du dossier d'accréditation faisant suite la précédente accréditation accordée à l'occasion de la réforme de cette formation induite par la loi n° 2019-791 « Pour une École de la confiance » du 26 juillet 2019.

La loi précitée avait alors notamment institué la création des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), dont celui de l'Académie de Strasbourg, école intégrée à l'Université de Strasbourg.

Cette collaboration entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg avait ainsi fait l'objet d'une première formalisation à travers le dossier d'accréditation de la nouvelle offre de formation de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg, déposé le 29 janvier 2021 et portant rénovation des masters des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et validé par les ministères en charge de ce sujet.

La présente convention est donc jointe d'une part au nouveau (2024) dossier d'accréditation des formations aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et au contrat d'objectifs et de moyens de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg (2024-2028). Cependant, elle concerne pour certains aspects les collaborations que l'INSPÉ peut avoir avec d'autres structures impliquées dans la formation des enseignants et personnels d'éducation telles que l'Université de Haute Alsace ou des composantes universitaires engagées dans la pré-professionnalisation aux MEEF en licence.

### **1. Dispositions générales**

#### **1.1. Périmètre de la convention**

La présente convention porte sur la formation des enseignants et des personnels d'éducation dans l'académie de Strasbourg.

L'INSPÉ ayant une vocation académique, la présente convention est établie entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg, université intégratrice de l'INSPÉ. La contribution de l'université de Haute-Alsace, établissement partenaire, ne donne pas lieu à une convention spécifique mais est prise en compte dans l'ensemble des ressources mises en œuvre par tous les partenaires engagés dans la formation initiale desdits personnels (services rectoraux, DSDEN, universités) et traduit la politique décidée par ceux-ci.

#### **1.2. Responsabilités respectives**

L'INSPÉ de l'académie de Strasbourg, école interne de l'université de Strasbourg, assure la formation initiale des futurs enseignants et des personnels d'éducation de l'académie et « participe à leur formation continue » (Code de l'Éducation, article L625-1) au titre de partenaire du rectorat et de son École académique de la formation continue

(EAFC).

L'académie de Strasbourg est partenaire des universités, de la conception à la mise en œuvre, de la formation initiale dans le cadre défini nationalement. Par ailleurs, l'académie de Strasbourg est prescriptrice de la formation continue des enseignants de l'académie. Elle met à disposition les moyens nécessaires à la formation initiale et continue (participation aux équipes de formation, désignation des tuteurs et des lieux de stage).

### **1.3. Principes de mise à disposition des moyens de formation**

L'académie de Strasbourg met à disposition de l'INSPÉ les professionnels de terrain requis pour la formation initiale des enseignants et personnels d'éducation : PEMF<sup>1</sup>, CPC, tuteurs, PFA, chefs d'établissements, membres des corps d'inspection, enseignants déchargés.

L'université de Strasbourg met à disposition de l'INSPÉ les moyens humains nécessaires à la réalisation de la maquette d'offre de formation (celle des masters MEEF, de la professionnalisation aux MEEF en Licence, des DIU dédiés aux professeurs stagiaires à mi-temps), en postes d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de personnels BIATSS. Elle met à disposition de l'INSPÉ les moyens financiers nécessaires, à travers une dotation annuelle en heures complémentaires et une dotation annuelle pédagogique, administrative et d'entretien locatif établie sur la base du modèle d'allocation interne des moyens de l'université de Strasbourg. Elle met également à disposition les locaux nécessaires.

### **1.4. Recrutement des intervenants dans la formation**

Le recrutement des différents intervenants dans la formation des enseignants et personnels d'éducation à l'INSPÉ peut être précisé comme suit :

- Enseignants-chercheurs : recrutement par l'université, via des comités de sélection (procédure propre à l'enseignements supérieur) ;
- Enseignants du premier et du second degrés affectés à l'université (INSPÉ) : recrutement par l'université, via des commissions *ad hoc*, comprenant au moins un représentant des corps d'inspection ;
- Enseignants en temps partagés : recrutement par l'université (INSPÉ), via des commissions *ad hoc*, comprenant au moins un représentant des corps d'inspection et, pour le premier degré, un représentant du DASEN ou, pour le second degré, un représentant de l'École académique de la formation continue (EAFC) ;
- Enseignants déchargés : recrutement par l'académie de Strasbourg, en concertation avec l'INSPÉ (concertation entre les co-responsables de parcours et les doyens des corps d'inspection, en lien avec l'EAFC) ;
- Chefs d'établissements scolaires : sollicités par l'INSPÉ sur proposition et désignation de monsieur le recteur ;
- Enseignants tuteurs, PEMF, PFA, formateurs déchargés, CPC, membres des corps d'inspection : désignés par le recteur de l'académie de Strasbourg.

### **1.5. Dispositions générales pour les mises en stage**

L'organisation des stages d'observation et de pratique accompagnée ou en alternance pour les étudiants en master MEEF, ainsi que l'organisation des stages d'observation dans le cadre des parcours professionnalisants (niveau licence) font l'objet d'une concertation étroite entre l'académie de Strasbourg et l'INSPÉ afin de permettre aux étudiants concernés de se familiariser progressivement avec les différentes dimensions des métiers de l'enseignement et de l'éducation dans des conditions d'encadrement adaptées.

En coordination avec les services académiques et les établissements scolaires des premier et second degrés, l'INSPÉ est chargée de l'organisation des différents types de stages.

Les lieux d'accueil sont définis par le recteur pour les stages du second degré et par les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale pour le premier degré. Sur la base de ces propositions, l'INSPÉ adresse au rectorat (aux services académiques pour le second degré et aux DSDEN pour le premier degré) la liste des étudiants concernés et transmet les conventions de stage aux établissements d'accueil pour les stagiaires du second degré et aux directions des services départementaux pour les stagiaires du premier degré.

Une liste des maîtres d'accueil dans le premier degré et des professeurs du second degré et conseillers principaux

---

<sup>1</sup> Voir le glossaire des acronymes et des différentes désignations des personnels en fin de document



d'éducation exerçant les fonctions de professeurs tuteurs et référents nécessaires à l'encadrement des stages des étudiants du master MEEF est établie annuellement par les services académiques.

Pour les étudiants de deuxième année de master MEEF en alternance (« M2 alternants »), un contrat est signé entre les étudiants concernés et l'employeur, contrat établi par les services académiques suite au recrutement par l'employeur. Les modalités de ce recrutement, ainsi que le nombre de contrats, font l'objet d'une concertation préalable avec l'INSPÉ.

Pour les étudiants « assistants d'éducation » (AED en préprofessionnalisation), comme pour les étudiants contractuels ou vacataires enseignants de l'Éducation Nationale exerçant déjà dans un établissement scolaire, leur établissement d'affectation est considéré, dans toute la mesure du possible, comme leur lieu de stage.

Pour les étudiants de licence inscrits dans une unité d'enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement (PPME à l'université de Strasbourg et PFE à l'université de Haute Alsace), la démarche de recherche de stage est individuelle, selon la procédure encadrée par l'INSPÉ. Les stages prévus au sein des parcours de licence PPPE sont organisés selon les modalités convenues entre la composante universitaire organisatrice et les services académiques.

## **2. Modalités relatives à la formation initiale des enseignants et des personnels d'éducation**

Les principes sur lesquels repose la formation initiale des enseignants et personnels d'éducation sont les suivants :

- Continuum de formation de la licence au master puis en formation continuée : ce continuum se concrétise en licence par plusieurs parcours professionnalisants (PPME, PFE, PPPE, AED), en master au sein des parcours de trois mentions MEEF (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, Encadrement éducatif), pour les professeurs stagiaires à mi-temps dans un Diplôme Inter-Universitaire dédié.
- Progressivité des stages jusqu'à l'alternance ou la pratique accompagnée renforcée en M2 ;
- Équipes pédagogiques plurielles.

### **2.1. Gestion des moyens pour le 1<sup>er</sup> degré**

La mise à disposition des maîtres-formateurs par les services académiques s'effectue par une fraction de service de 32 h par PEMF. Les services de ces derniers sont gérés par les services académiques, qui reçoivent de l'INSPÉ le détail des services faits par les PEMF en formation initiale.

Les services académiques transmettent annuellement à l'INSPÉ, pour l'ensemble des circonscriptions, la liste des tuteurs susceptibles d'accueillir les étudiants en M1 MEEF 1<sup>er</sup> degré et les étudiants de M2 non alternants. L'INSPÉ est chargé de recueillir les vœux et d'affecter les étudiants en stage.

### **2.2. Gestion des moyens pour le 2<sup>nd</sup> degré et l'encadrement éducatif**

Le contingent d'heures de décharge est communiqué annuellement à l'INSPÉ par l'EAFC. L'INSPÉ répartit les heures attribuées en fonction des besoins des différentes disciplines.

Les inspecteurs transmettent annuellement à l'INSPÉ la liste des tuteurs et des lieux de stage et procèdent à l'affectation des étudiants en collaboration avec les responsables de parcours.

La gestion des services des enseignants déchargés relève de l'INSPÉ.

### **2.3. Frais de déplacement et droits d'inscription des fonctionnaires stagiaires et des M2 en alternance**

Les frais de déplacement des fonctionnaires stagiaires non titulaires d'un master MEEF et des étudiants M2 en alternance seront pris en charge par l'État employeur, sous certaines conditions, par une indemnité forfaitaire de formation (IFF) qui sera versée aux intéressés sous la forme d'une indemnité globale mensuelle (décret 2014 -1021 du 20 août 2014) pour les premiers, et par une sujétion mensualisée, pour les seconds (décret 2022 - 1141 du 9 août 2022). Les lauréats d'un master MEEF effectuant un service à temps complet pourront bénéficier du remboursement des frais de déplacement selon les modalités mises en place par l'employeur et selon les

convocations aux journées de formation.

Les lauréats des concours fonctionnaires-stagiaires (DIU) sont dispensés de frais d'inscription à l'université (décret 2014-080 du 17 juin 2014).

Cette exonération sera compensée par l'État via une dotation fléchée allouée à l'université de Strasbourg (DIU) et/ou via le modèle d'allocation des moyens de l'université de Strasbourg et de l'université de Haute-Alsace.

#### **2.4. Gestion des moyens dédiés à l'enseignement bilingue**

L'académie de Strasbourg, via la délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes (DARILV), apporte un soutien aux formations à l'enseignement bilingue par la mise en place, en concertation avec l'INSPÉ, de stages dans des établissements scolaires en pays germanophones pour les étudiants en masters MEEF, par le versement de bourses d'études et par un soutien financier aux actions pédagogiques ou scientifiques développées par l'INSPÉ en faveur de l'enseignement bilingue.

Les modalités de ce financement, discuté dans le cadre de la Commission Quadripartite Langues et Cultures Régionales, sont précisées dans la convention annuelle spécifique de financement établie entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg.

### **3. Modalités relatives à la formation continue des enseignants et des personnels d'éducation**

#### **3.1. Contexte**

L'INSPÉ est un opérateur de formation continue dans le cadre des appels d'offres élaborés par l'EAFC. Par ailleurs, en collaboration avec les services académiques, l'INSPÉ contribue à la conception et à la réalisation de la formation des tuteurs et de certains formateurs d'enseignants.

#### **3.2. Conditions et domaine d'intervention**

L'INSPÉ met à disposition des enseignants pour assurer des heures de formation continue selon un plan d'intervention arrêté en début d'année universitaire, en fonction des besoins. Ce plan d'intervention a notamment pour objectif de préciser le volume d'intervention des enseignants de l'INSPÉ selon les moyens alloués par le ministère.

Les formations concernées sont les suivantes :

- Programme académique de formation ;
- Formations CAPPEI selon la maquette portée par le rectorat et les besoins identifiés, CAFIPEMF, CAFFA, CAPEFE ;
- Préparations aux concours internes de l'enseignement et d'éducation, en fonction des concours et des disciplines.

Pour les formations territoriales de proximité et les formations d'initiatives locales, il est convenu que les demandes d'intervention des enseignants de l'INSPÉ parvenant en cours d'année soient soumises pour accord préalable à la direction de l'INSPÉ.

#### **3.3. Gestion des moyens**

Les heures de formation continue assurées par les enseignants de l'INSPÉ seront inscrites dans le service annualisé des enseignants concernés. Cela vaut à l'exception des heures de formation effectuées dans le cadre du CAPEFE, certification régie par une convention spécifique.

Les bibliothèques des sites de l'INSPÉ, relevant du service des bibliothèques de l'université de Strasbourg, sont ouvertes à l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale de l'académie.

Les salles de l'INSPÉ et du site de Sélestat, principalement, mises à disposition de l'académie de Strasbourg pour des actions de formation continue ne font pas l'objet d'une facturation.

## 4. Développement de la recherche

Le dossier d'accréditation rappelle que l'INSPÉ est une composante universitaire, dotée d'enseignants-chercheurs, qui participent à la recherche disciplinaire, didactique et pédagogique. A ce titre, les masters MEEF introduisent une formation à et par la recherche. Par ailleurs, les maquettes des masters MEEF comportent des modules d'initiation à la recherche et aux méthodes d'enseignement innovantes.

### 4.1. Objectifs

Les objectifs poursuivis en matière de recherche sont les suivants :

- Permettre une meilleure lisibilité, pour l'université de Strasbourg, l'université de Haute-Alsace et l'académie de Strasbourg, des recherches en éducation menées par des enseignants et enseignants-chercheurs au sein des établissements du premier et du second degrés ;
- Organiser la mise en œuvre des recherches de toute nature (recherche-action, recherche fondamentale, recherche-appliquée, etc.) dans les établissements du premier et du second degrés en améliorant l'articulation entre les services académiques et l'INSPÉ pour entreprendre lesdites recherches au sein du Groupement d'intérêts scientifiques (GIS) « Éducation & Formation Grand Est » notamment, désormais déployé à l'échelle de la région académique ;
- Permettre un accès structuré des étudiants en master MEEF aux établissements du premier et du second degrés pour y mener une recherche supervisée par les enseignants-chercheurs de l'INSPÉ ou d'une autre composante de l'université de Strasbourg ou de l'université de Haute-Alsace dans le cadre des enseignements d'initiation à la recherche, selon les thématiques et avec l'accord préalable du rectorat ;
- Dynamiser des recherches nouvelles pouvant répondre à des problématiques posées à l'institution scolaire.

### 4.2. Modalités de mise en œuvre

L'INSPÉ conçoit un document unique dans lequel les enseignants et les enseignants-chercheurs précisent l'objet de leur recherche, l'objectif de celle-ci, ses modalités (participants, matériel, implication d'étudiants, visites, entretiens avec des enseignants...), les retombées attendues (y compris en terme d'innovations pédagogiques ou de connaissances à caractère fondamental), les éventuels soutiens institutionnels demandés ou obtenus. Ce document est transmis pour avis préalable aux services académiques (rectorat).

Le rectorat précise annuellement les conditions de présence des étudiants dans les classes et établissements des premier et second degrés dans un délai d'un mois après la rentrée universitaire par le biais d'un document-cadre, qui indique la procédure à suivre pour obtenir l'accord nécessaire à la réalisation des recherches envisagées en classe.

Une réunion annuelle des directrices-adjointes de l'INSPÉ (en charge de la recherche et de l'innovation pédagogique) et des services académiques, notamment l'EAFIC, le CARDIE et les corps d'inspection, permettra de :

- Faire le bilan de l'année écoulée ;
- Réfléchir à une prospective en matière de recherche et d'innovation pédagogique afin de répondre à des problématiques actuelles en matière d'éducation et d'enseignement.

## 5. Autres dispositions

La collaboration de l'INSPÉ avec la DRANE (site de Strasbourg) ainsi qu'avec le réseau Canopé a pour objectif de mettre en cohérence les ressources et les outils existants et d'en développer de nouveaux, notamment en lien avec les innovations pédagogiques en cours.

Le partenariat avec Canopé pourra être précisé via une convention spécifique entre Canopé et l'université de Strasbourg (INSPÉ).

Fait à Strasbourg, le

Le recteur de l'académie de Strasbourg

Le Président de l'université de Strasbourg

Olivier Faron

Michel Deneken

**GLOSSAIRE**

AED	Assistants d'éducation
BIATSS	Personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé
CAFFA	Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
CAFIPEMF	Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des écoles - maître formateur
CAPEFE	Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger
CAPPEI	Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive
CPC	Conseiller Pédagogique de Circonscription
DRANE	Direction de region académique du numérique pour l'éducation
DARILV	Direction académique aux relations internationales et aux langues vivantes
DASEN	Directeur académique des services de l'Éducation nationale
DSDEN	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
EAFC	École académique de la formation continue
IFF	Indemnité forfaitaire de formation
INSPÉ	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
M1	Master 1 <sup>ère</sup> année
M2	Master 2 <sup>ème</sup> année
MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
PEMF	Professeur des écoles Maître Formateur
PFA	Professeur formateur académique
PFE	Parcours Formation et Enseignement (professionnalisation en Licence : UHA)
PPME	Parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement (en Licence : Unistra)
PPPE	Parcours préparatoire au professorat des écoles (2 parcours de Licence dédiés dès L1 : Unistra, UHA)